

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc 61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	33
VOTANTS	43

CONVOCATION

Datée	Du 27/06/25
Affichée	le 27/06/25

OBJET

Subvention à l'association de l'Hippodrome Jean Gabin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS

du Conseil communautaire de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 03 JUILLET 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi trois juillet à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le vingt-sept juin 2025, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur MARIE Daniel a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents: Véronique HELLEUX, Christophe CHEBASSIER, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Francis COLASSE, Pierre DUFAY, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs: Dominique LORMEAU a donné pouvoir à Christine LEBRETON Jean-Luc BEAUFILS a donné pouvoir à Véronique HELLEUX Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE Didier COUSIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Mireille NOGUET Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE Serge DELAVALLÉE a donné pouvoir à Guy MARTEL Isabelle CLOUCHÉ a donné pouvoir à Philippe RONDEL Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Dominique NETZER

Représentés : Sylvie MOLERO représenté par Christophe CHEBASSIER Philippe THOURET représenté par Francis COLASSE

Absents excusés : Pascal SUARD, Nadège TROUILLET, Charlène RENARD, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIED, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER

Absents: Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Edith LEROY, Nathalie RIBAULT, François HUREL, Fabrice GLORIA, Virginie VIOLET

Accusé de réception en préfecture 061-200068468-20250703-2025-07-03-158-DE Date de télétransmission : 07/07/2025 Date de réception préfecture : 07/07/2025



Monsieur le Président informe les membres du Conseil avoir reçu une demande de subvention exceptionnelle de 2 000 € de l'association de l'Hippodrome Jean Gabin dans le cadre du renouvellement des installations électriques et de sonorisation du site afin de les mettre aux normes et pouvoir continuer à accueillir des évènements. Le montant des trayaux s'élève à 35 000 €.

Une subvention de la Cdc permettrait à l'association de bénéficier de participations financières de la fédération et du département.

- Vu l'article L2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération n° 2025-03-27-067 du conseil communautaire en date du 27 mars 2025 portant adoption du budget 2025
- Considérant l'instruction du dossier de demande de subvention,
- Considérant l'avis favorable des Vice-Présidents

Le Conseil après en avoir délibéré :

- ➤ **PRONONCE** sur l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 500 euros à l'association de l'Hippodrome Jean Gabin
- > **DIT** que les crédits seront prélevés au chapitre 65 du budget 2025

VOTE: UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits Au registre sont les signatures Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 7 JUIL. 2025
Publié en ligne le 7 JUIL. 2025
Certifié exécutoire

Le Président, Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture 061-200068468-20250703-2025-07-03-158-DE Date de télétransmission : 07/07/2025 Date de réception préfecture : 07/07/2025